
Commune mixte de Plateau de Diesse

Revue
de presse



Février 2023

Prêles – Carole Perrot, Triathlon

« Une progression hallucinante ! »

Championne du monde de triathlon Xterra en Italie toutes catégories d'âge confondues (hors Elite), en octobre dernier, Carole Perrot, de Prêles, a récemment participé à un séminaire réservé aux cadres du groupe QUALIPRINT HOLDING AG à Andermatt. Au menu : initiation au skating et conférence sur le thème de la motivation. Nous avons profité de cette opportunité unique pour nous entretenir avec cette championne hors normes qui a aimablement répondu à nos questions. Un grand merci.



Carole Perrot pose ici avec Christian Wey, propriétaire du groupe QUALIPRINT HOLDING AG. (photo mb)

Carole, comment êtes-vous tombée dans la marmite du triathlon ?

– J'y suis tombée en 2014, complètement par hasard, sans que ce soit prévu ou calculé. J'ai disputé une fois le triathlon de Tramelan. Ça m'a plu et j'ai continué. Mais au bout d'un certain temps, je stagnais, jusqu'à ce que je rencontre mon coach actuel, Bernard Maréchal. Il vient de la compétition de vélo et il m'a fait progresser dans le milieu professionnel. En quatre ans, ma progression est hallucinante. Mon titre de championne du monde l'atteste.

Qui vous a transmis le virus du triathlon ?

– Personne. C'est venu par moi-même. Je pratiquais les trois sports séparément, facilement compatibles avec mon rôle de mère au foyer : elle est maman de deux enfants : Rayan, 17 ans et Soraya, 14 ans).

Quelles sont les qualités indispensables pour percer dans cette discipline ?

– La flexibilité, parce qu'on doit s'entraîner dans trois sports différents, donc ce sont trois techniques bien distinctes. Ce qui est difficile, c'est de passer d'un entraînement à l'autre, d'une technique à l'autre, avec des contenus différents. En fait, les maître-mots pour réussir à obtenir de bons résultats, ce sont la rigueur et le travail sérieux.

A combien de séances hebdomadaires votre entraînement s'élève-t-il et de quoi est-il composé ?

– Cela change durant l'année, en fonction de la période des courses. En octobre, il y a un mois de pause : c'est sport « plaisir », il ne faut pas arrêter complètement, mais toutes les sorties sont pour rêvasser, sans aucune précision dans l'entraîne-

ment du jour, sans montre. Ensuite, de mi-novembre-décembre et jusqu'à février, je pratique le fitness deux fois par semaine avec des machines spécifiques, un mélange de musculation et d'exercices d'explosivité, sur une période de trois mois dans le but de renforcer la structure musculaire et travailler sur la condition physique de base afin d'éviter les blessures pendant la saison. Entre deux, il y a bien sûr également de longues sorties en extérieur, de la natation deux fois par semaine. Hors saison, cela représente entre doute et quinze heures d'entraînement hebdomadaire. Ensuite, pendant la saison, quand il y a des courses presque tous les week-ends, on se prépare pour l'épreuve et on récupère après la compétition. Cela ne fait pas beaucoup en quantité, mais il faut savoir récupérer. On ne peut pas demander n'importe quoi à son corps.

Le facteur chance a-t-il aussi son importance dans le triathlon ?

– La chance existe, c'est sûr, mais mon père me l'a toujours dit : la chance se provoque. Si on n'a pas la volonté de réussir, les choses n'arrivent pas que par chance, il faut un petit mélange des deux.

Que représente à vos yeux votre titre de championne du monde Xterra en Italie ?

– Eh bien, ça les fait briller mes yeux. Il y a quatre ans en arrière, je voyais ce titre avec beaucoup de respect, il ne me paraissait pas atteignable. Mais après, avec la patience, le travail et les portes qui s'ouvrent au fur et à mesure des compétitions, on s'inscrit aux Championnats du monde et on les gagne... c'était magnifique. Aussi parce que j'ai pu les partager avec les membres de ma famille, ce qui a une grande valeur. Ils ont fait ce long

QUALIPRINT
HOLDING
AG



www.qualiprintholding.ch

WEYRAUCH.

www.weyrauch.ch

voyage astreignant avec moi et on est tous revenus avec un sac à dos rempli de beaux souvenirs.

Envisagez-vous d'embrasser une carrière pro ? Et si oui dans quel laps de temps ?

– On m'a demandé cette année de courir avec les pros, au vu de mes résultats, ce qui ne veut pas dire que je me qualifie moi-même en tant que pro, parce que le professionnalisme, c'est de le faire à part entière et de pouvoir en vivre. Pour moi, le triathlon n'est de loin pas cela, n'étant pas une discipline spécialement soutenue au niveau fédéral ni au niveau des « prize money ». Il faut donc compléter avec du sponsoring et c'est cela qui va définir si je pourrai participer au World Tour qui engendre des frais très élevés, par exemple pour partir à Taïwan. Je ne veux en effet pas le financer avec l'argent de ma famille, c'est important pour moi que cela vienne des sponsors.

Est-il difficile de trouver des sponsors dans votre sport ?

– Oui, clairement. Les entreprises régionales aident volontiers, mais c'est plutôt du mentorat que de vouloir se mettre elles en avant à travers mon image. Ce sport n'est malheureusement pas tellement médiatisé, mais j'aimerais bien réussir à décrocher un sponsor principal avec lequel je puisse développer un partenariat (ce qu'elle a entre-temps obtenu avec Qualiprint Holding AG). Même des grandes entreprises régionales ou suisses reconnues mondialement ne montrent aucun intérêt. Ils mettent leur budget dans d'autres sports comme le ski ou le tennis.

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans le triathlon ?

– Le progrès, évoluer, s'améliorer, devenir plus forte, suivre les entraînements. Cette faculté qu'a le corps de s'adapter pour passer d'un sport à un autre me passionne, c'est vraiment fabuleux. Cela s'entraîne aussi, évidemment.

Arrivez-vous facilement à concilier vie de famille, travail et compétition ?

– Oui, je n'ai aucun souci, honnêtement. Je suis quelqu'un d'hyper organisé et ordonné à la base, donc je ne dois pas fournir d'efforts particuliers. Mon agenda est clair et précis : je suis à la maison le matin quand les enfants se réveillent et quand ils rentrent et entre deux, il y a le temps pour aller travailler et s'entraîner. C'est facile et ça ne me stresse absolument pas, sinon je ne pourrais pas le faire. mh/mb/oo

Impressum

Imprimerie du Courrier S.A.

Ch. des Prés-Guëtins 28 - 2520 La Neuveville
contact@imprimerieducourrier.ch
www.imprimerieducourrier.ch

Rédaction & mise en page

Joël Bovay / 032 751 21 79

Annonces : noir-blanc, 0,70ct mm + TVA 7,7%
couleur Fr. 1.- mm + TVA 7,7%

Tirage : 3900 exemplaires

Parution : tous les vendredis

Bouclément de la rédaction : tous les mardis 12h

Saint-Imier – L'illustratrice Catherine Louis s'expose de façon originale au CCL

Une artiste foisonnante, entre facéties et multiples facettes

Enfant de La Neuveville, installée à La Chau-de-Fonds depuis 2008 après avoir pas mal bourlingué, Catherine Louis a grandi aux Lorettes, la dernière maison de la localité, un peu à l'écart du monde. Un monde à part. Son monde à elle. «Mes parents ont toujours encouragé la créativité et l'originalité. Ils nous ont donné, à nous leurs enfants, les outils pour développer nos compétences, et je leur en suis infiniment reconnaissante.»



Photo: Mario del Curto

De cette enfance neuvevilloise, Catherine Louis se souvient avec le sourire. «Je n'ai jamais rien fait comme les autres. Je rêvais de devenir chauffeur de locomotive, tout en sachant que je deviendrais illustratrice. J'avais un gros chien contre lequel j'aimais me blottir et lui confier toutes mes histoires. Je collectionnais les petits cailloux bruns, et quand j'avais faim, j'en mangeais un ou deux, en me disant que c'était du chocolat.»

Toutes ses particularités dès sa prime jeunesse, Catherine Louis a continué à les développer, en complétant ses connaissances, en approfondissant certains sujets comme la calligraphie chinoise, en voyageant, en cultivant son âme d'enfant. Une enfance qu'elle illustre, en ayant réalisé son premier livre à 17 ans.

Aujourd'hui, à presque 60, elle en a quelques 135 à son actif, même si elle ne peut plus en vivre à l'heure actuelle. «Il faut sans cesse se réinventer. Le monde de l'édition a beaucoup changé, évolué, mais pas forcément dans le bon sens. Il y a trop

de livres sur le marché, et les éditeurs sont devenus frileux. Les livres ne sont plus tirés à 6 000 exemplaires, mais à 1 500. Sur un premier tirage, je ne touche plus de droits d'auteur. J'ai donc développé, à côté de mon travail, pour mes éditeurs, des mini-éditions de livres d'artistes réalisés à 100 exemplaires au maximum. C'est une aventure toute différente et très lente, car je tire mes pages une à une, à la main. J'aime beaucoup cette manière de faire, car je maîtrise tout l'objet livre du début à la fin.

Elle signe d'ailleurs récemment une nouvelle série, la série des Colette, née en même temps que sa petite-fille du même nom. «J'ai eu envie de tester des images en noir et blanc. J'ai montré le projet à mes éditeurs et ils ont eu envie de se lancer dans la publication! Nous allons en faire cinq en tout. Je suis en train de travailler sur le AH! Colette, elle sera dans son jardin et ira regarder les plantes, les escargots, les cailloux de très près. Et c'est un AH d'émerveillement!» s'exclame-t-elle. Les Colette, ce sont des petits cartonnés pour les 0-3 ans, même si Catherine Louis n'aurait, dans un premier temps, pas imaginé travailler autant sur des histoires aussi simples. «Ce qui m'a aussi surpris, ce sont les retours; J'ai eu énormément d'échos dans la presse en France avec cette série qui marche bien. Merci Colette!»

Quand elle crée des personnages, Catherine Louis aime à «provoquer un accident», comme elle le dit si joliment. «Les pinceaux chinois que j'utilise ont une grosse réserve d'encre. Je les pose sur le papier, espère ou attends qu'une tâche se forme. Je ferme alors les yeux et bouge légèrement. C'est en les réouvrant que je découvre ce qui est né de ce mouvement, de ce hasard, je m'en amuse et poursuis la démarche sur la même lancée.»

C'est dans cet état d'esprit qu'elle est d'ailleurs en train de réaliser une série de cartes postales avec des chats. «Je pars de deux points que je réalise

avec une patte en relief. À partir de ces 2 yeux, je joue à changer les attitudes, les proportions et des dizaines de chats naissent de ce jeu graphique.»

Comme de coutume, Catherine Louis se plaît à observer, trouver de nouvelles inspirations, s'essayer à de nouvelles techniques, tester de nouvelles matières, autant d'expériences, de connaissances, qu'elle se plaît à partager avec d'autres lors de ses cours et ses formations.

Inspirée par l'immense espace que le CCL (Centre de Culture et de Loisirs) de Saint-Imier lui met à disposition dès vendredi et pour un mois et demi, l'artiste s'est plu à l'habiter de façon unique. Comme une vieille malle aux trésors, elle s'ouvre sur un travail artistique riche et varié. Composée de gravures, reflets de la résidence de l'artiste à Gènes, de carnets de voyage, d'affiches et de découpages, elle montre diverses facettes de son activité d'illustratrice, métier qui exige d'entrer en résonance avec des textes et des univers très différents, mais aussi de savoir intégrer dans sa démarche le public bigarré auquel le livre s'adresse, du tout petit enfant à l'adulte. Une exposition unique en son genre, qui vaut forcément le détour!

Céline

Catherine Louis, **'Facettes et facéties'** au CCL (Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier, rue de la Zouc 6.

Vernissage de l'exposition aujourd'hui, vendredi 3 février 2023, de 19h15 à 21h.

Le CCL est ouvert du mercredi au vendredi de 14h à 18h. Sauf mention contraire, les expositions sont ouvertes aussi samedi et dimanche de 14h à 17h.

L'artiste sera présente tous les dimanches, sauf le 5 mars.

www.catherinelouis.ch



LE COURRIER des lecteurs

Madame le Maire, Messieurs du Conseil communal,

Parue le 27.1.2023 dans la feuille officielle, votre message à la population des trois villages du Plateau étonne par son intransigeance. Visiblement le refus du budget vous déplaît. Est-ce une raison pour réprimer la population? En démocratie, l'exécutif présente le budget. Quant au peuple, il a deux choix: l'accepter ou le refuser! La notion de sanction en cas de refus est inexistante dans le règlement communal ainsi que dans celui de l'organisation et la gestion des communes de l'OACOT.

Par vos mesures injustes, vous châtiez des innocents. Les clubs d'animations et de sports qui s'occupent des enfants. Ceux-ci ne connaissent rien au budget communal. Mieux, les personnes âgées qui ont payé leurs impôts durant toute leur vie, on supprime l'après-midi d'animation! Stop, là on dépasse des limites!

Certes, il y a eu un renchérissement de la vie. L'augmentation des coûts de la nouvelle école, passant du simple au double, ce n'est pas la faute des citoyennes et citoyens du Plateau, ni de Poutine. C'est un dossier communal qui mérite d'être géré et surtout cadré.

Notre commune a bien des atouts, il suffit de les jouer. Soyez pro-actif; Ouvrez des perspectives et favorisez l'innovation; 24 appartements de plus à Prêles, cela signifie 24 familles qui verseront leurs dû; 40 postes de travail au FEP, permettraient encore une rentrée financière importante. Quant aux

éoliennes, faites jouer la concurrence. Les villes de Bâle et Zürich sont très intéressées à de l'énergie renouvelable. Dans l'émission «Infrarouge» du 11 janvier 2023, Nicolas Charton, consultant en stratégie énergétique et directeur E-Cube Strategy n'avait-il pas affirmé «qu'au prix de l'électricité d'aujourd'hui, une éolienne est amortie en une année!» Il y a encore la vente de bâtiments, heureusement vous y avez pensé.

Bref, je ne copierai pas 250 fois à la main «je ne dois pas refuser le budget communal.»

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Messieurs du Conseil communal, l'expression de mes meilleurs salutations.

Marc Früh

Les opinions exprimées dans le "Courrier des lecteurs" engagent uniquement celle de l'auteur et ne représentent pas celle de la rédaction

Sur les feuillets blancs de ses matins

PLATEAU DE DIESSE L'écrivain Hughes Richard se plonge dans ses souvenirs, les revisite et publie «Jura» et «Désormais», entre inédits et textes retravaillés.

PAR CÉLINE LATSCHA

Établi aux Ponts-de-Martel depuis plusieurs années, Hughes Richard est, et demeure, cependant l'un des écrivains majeurs du plateau de Diesse, dont il chante les louanges dans la plupart de ses écrits. Certes, ses genoux désormais trop fragiles l'empêchent de gambader par monts et par vaux, mais cela ne le prive aucunement de se plonger dans ses souvenirs, de les revisiter, et d'explorer à nouveau le chemin qui mène à Chasseral, un parcours qu'il a exploré à maintes reprises en compagnie de son grand-père, à l'affût d'un éventuel filon d'or qu'ils ne trouvèrent jamais. «Nous y travaillions sans relâche, dormions à la belle étoile et quand, las de n'apercevoir aucune paillette sous ma pelle, le cher homme s'asseyait à mes côtés, de ses bras m'entourait les épaules, et, en rigolant, m'assurait que la vie est une longue patience.»



Mes intérêts, mes curiosités, mes passions d'alors étaient aussi variés que voraces et choisir une profession plutôt qu'une autre, me paraissait une hérésie.»

HUGHES RICHARD
ÉCRIVAIN



Hughes Richard demeure l'un des écrivains majeurs du Plateau de Diesse, dont il chante les louanges dans la plupart de ses écrits. LDD

Une longue patience, c'est effectivement ce que semble avoir été la vie de Hughes Richard, qui, à pied ou à vélo, n'a eu de cesse de parcourir son Jura dans tous les sens. Son écriture traduit sa quête, ses errances, et même l'insouciance de ses débuts, alors qu'il vient de terminer ses études au gymnase et qu'il se retrouve désœuvré, son diplôme en poche, de retour sur le Plateau qui l'a vu naître. Les interrogations qui sont les siennes pourraient bien être celles du lecteur, légitimes, à chaque carrefour de l'existence. «Oui, que faire, me suis-je posé la question? Evidemment. D'ailleurs, quoi qu'il en soit, bachot ou non, j'étais dans une impasse à cet âge difficilement con-

trôlable de véhémentes incohérences. Mes intérêts, mes curiosités, mes passions d'alors étaient aussi variés que voraces et choisir une profession plutôt qu'une autre, me paraissait une hérésie.»

Un vorace intérêt

Hérésie peut-être mais qui l'a conduit à devenir écrivain, une passion plus qu'une profession sans doute, un vorace intérêt qui l'a conduit à remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier, comme c'est le cas du recueil de poèmes qui est édité aujourd'hui.

Parlant de ces deux derniers ouvrages, et en particulier de «Désormais», poèmes de Hughes Richard, Jean-Marie Hotz, l'ami de toujours, qui l'a, en graphiste averti, accompagné et épaulé lors de leur édition, déclare sans détour: «Commencée dans les années 1990, son élaboration, amendée en permanence, fut aussi longue que laborieuse. Son manuscrit circula d'éditeur romand en éditeur romand pour finalement se perdre chez l'un d'entre eux. Désappointé, accablé de recherches et de publications à cette époque, Hughes

Richard renonça à d'autres démarches. Si bien que les années passèrent et que, peu à peu, il s'en désintéressa.» Il aura en effet fallu la disparition récente de Michèle, l'amie qui avait dactylographié ses textes, pour que Hughes Richard les retrouve dans les archives que la fille de Michèle lui a transmises. Grâce à cette redécouverte, l'écrivain a décidé de lui donner une nouvelle jeunesse.

Foison de mots et éclats de nature

On y retrouve le style si caractéristique de l'auteur. Foison de mots, éclats de nature et d'impressions mêlées. On y retrouve certes «Avec», petit bijou retravaillé une énième fois, puis 13 textes qui nous font survoler une vie bien moins casanière qu'il n'y pourrait paraître. Amoureux du détail, des tournures de phrases tout en nuances, Hughes Richard laisse mûrir ses textes aussi longtemps que nécessaire. L'écriture du dernier texte, «Désormais», s'est donc étalée sur... 30 ans. En toute fin de volume, il se penche une fois encore sur une amitié qui l'aura habité, pour ne pas dire obsédé, tout au long de sa vie et de sa carrière d'écrivain. Un dernier adieu à ce «Cher Blaise», un Blaise Cendrars qu'il a tant aimé, tant admiré, et sans doute un peu idolâtré.

A la lumière de ces deux ouvrages, c'est tout le parcours de Hughes Richard qui s'éclaire et scintille. A l'aube de ses 90 printemps, il peut peut-être légitimement se poser une question qui l'a souvent hanté: «Oui, pourquoi sommes-nous là encore? Nous qui n'eûmes que l'éphémère comme passeport...» Un éphémère qui s'inscrit dans la durée pour l'un des auteurs emblématiques de notre région, en espérant qu'il puisse encore prêter sa plume à de nombreux récits truculents qui redessinent à chaque fois les contours de l'incontournable Chasseral dans d'autres teintes, qu'elles soient plus chatoyantes ou plus abruptes, à l'image de ce qu'est Hughes Richard dans ses écrits.

«Jura» et «Désormais» à commander sur info@hughesrichard.ch ou auprès de Jean-Marie Hotz au 079 631 42 18

EN
BREF

VALBIRSE

Visualiser les points d'intérêt

Un nouveau plan a fait son apparition sur le site internet de la commune de Valbirse. Ce document permet de localiser les lieux et centres d'intérêt locaux. Une fois téléchargé en PDF, il offre à l'utilisateur la possibilité d'en apprendre davantage sur ces endroits grâce à des liens renvoyant vers des sites internet externes ou des pages du site de la commune. **C-MPR**

CORGÉMONT

Le bar à vin offre la soupe

Pour fêter de manière conviviale les quatre ans d'existence du bar à vin La Cave, un bol de soupe au pois sera servi, dimanche, dès 11h, aux fidèles des lieux comme aux visiteurs. Le verre de l'amitié et des amuse-bouche compléteront cet apéro. **SDN**

BIENNE

Coupure de courant bruyante

Une brève coupure de courant s'est produite vendredi matin à Bienne. «Une telle chute de tension peut provoquer une détonation et le son assourdissant surprendre les voyageurs», ont indiqué les CFF. Mais plus de peur que de mal. Personne n'a été blessé. Il n'y a pas eu de répercussions sur le trafic ferroviaire. **VAL**

TAVANNES

Ciné-doc au Royal ce soir

Le deuxième rendez-vous de l'année proposé par Ciné-doc aura lieu ce soir au cinéma Royal de Tavannes avec la projection, à 20h, du premier long-métrage du Vaudois Jules Guarneri «Le film de mon père». **MPR**

Quel parcours depuis l'Italie

CARNET NOIR Patronne emblématique du restaurant de l'Union, à Tramelan, Ada Schaerer s'en est allée dans sa 87e année. Hommage.

Quel parcours, depuis sa Valteline natale, qu'elle avait quittée à l'âge de 20 ans pour gagner sa vie en Suisse! A Tramelan et dans toute la région, personne n'a oublié cette personnalité chaleureuse et énergique, qui a fait la réputation de l'hôtel-restaurant de l'Union, dont les locaux n'ont pas fini de pleurer la disparition. A l'époque de sa jeunesse, le travail était rare en Valteline. Comme tant de compatriotes, Ada Schaerer avait choisi d'émigrer en Suisse. Elle fut d'abord serveuse en Suisse allemande et accessoirement chanteuse

pour divertir les clients de l'établissement, parmi lesquels ces nombreux immigrés qui se retrouvaient au bistrot pour retrouver un peu la chaleur du pays natal.

Elle opta ensuite pour l'horlogerie et Omega, à Bienne. Elle y fit la connaissance de son futur mari, Willy Schaerer, qui travaillait à la Rado toute proche. Mais le couple avait visiblement la restauration dans le sang. Après un galop d'essai à Saint-Imier, au Berna, ils rachetaient l'Union, à Tramelan, qu'ils transformèrent avec bonheur. Ada Schaerer,

elle, s'était courageusement mise à la cuisine, où elle excella rapidement. La grande aventure pouvait commencer. Une aventure déjà couronnée par l'arrivée de trois enfants, Michel, Corinne et André. Le premier nommé devait par la suite l'épauler en cuisine, avant de reprendre l'établissement en 1999, à la retraite de sa maman, et de parachever la légende de belle manière, jusqu'à sa propre retraite.

Si les plus jeunes n'ont pas oublié le fameux Filet Michel et les somptueux buffets d'abats, notamment,



Ada Schaerer. Une personnalité attachante et énergique. LDD

les aînés se rappelleront tout autant avec émotion de la cuisine traditionnelle de la maman, matinée de spé-

cialités italiennes. On n'oublie pas ses origines! Enorme travailleuse, Ada Schaerer régna longtemps seule en cuisine, avant que son fils ne la rejoigne. Personnalité charismatique, elle fut active dans plusieurs sociétés, mais aussi à la Fédération des cafetiers et au Parti libéral-radical. Certains la croyaient Tramelote jusqu'au bout des ongles? Elle n'en passa pas moins les dernières années de sa vie à Bienne, «ma ville», comme elle l'avait l'habitude de dire fièrement. Issue d'une grande famille de six enfants, elle faisait de fréquents séjours dans son Italie natale, où elle comptait encore de nombreux proches. Ada Schaerer s'en est allée des suites d'une pénible maladie, soutenue avec amour par son dernier compagnon, Rémy Michelotti. A Tramelan, personne ne l'oubliera, «l'Ada». **PIERRE-ALAIN BREZNIKOFER**



Si la production de certains produits bios engendre des coûts supplémentaires, par exemple pour le désherbage à la main, la plupart des marges dépassant ce surcoût seraient excessives. NICO KOBEL

La grande distribution accusée de se sucrer

PRODUITS BIOS Publié fin janvier, un rapport du surveillant des prix sur les marges réalisées grâce au bio et sur l'opacité de leur fixation a donné du grain à moudre. Les producteurs de la région confirment ses conclusions.

PAR DAN STEINER

Chez Agrofarm, sur la commune de Nods, David Hänni est à la tête d'une exploitation agricole biologique de près de 125 ha. Actif à La Chaux-du-Milieu, dans le canton de Neuchâtel, jusqu'en 2018, il s'occupe depuis du domaine de l'ancien Foyer de Prêles, sur le Plateau de Diesse. Il élève du bétail pour du lait et de la viande et produit des céréales, du colza, de la betterave sucrière, de la pomme de terre ou des cultures maraîchères. Pour la vente directe, ces dernières.

Les marges que s'octroient les grands distributeurs alimentaires dans notre pays grâce au bio, récemment pointées du doigt par le surveillant des prix, Stefan Meierhans (lire «De quel rapport parle-t-on»), David Hänni les juge «complètement excessives». Non sans préciser que l'écart de prix qu'il peut dégager grâce au bio lui permet de «tourner correctement», mieux qu'avec du conventionnel. «Si l'on veut gagner correctement pour ne pas être dépendants des paiements directs, cette marge est néces-

saire. Mais si on compare la nôtre à celle des supermarchés, elle est bien plus basse. Ce n'est pas normal.»



Le but des grandes surfaces n'est pas d'optimiser la production agricole mais de maximiser les profits.»

VALÉRIE PICCAND
AGRICULTRICE AUX REUSSILLES

Pas plus tard que jeudi, David Hänni recevait une aide précieuse. Son nouveau robot, fonctionnant à l'énergie solaire, également de nuit tant que les batteries ont encore un peu de jus, lui épargnera 80% du désherbage manuel nécessaire quand on cultive de la betterave bio. Cette machine permettra-t-elle à terme aux producteurs de betterave conventionnelle de réduire considérablement l'utilisation d'intrants chimiques, qui leur fait économiser de nombreuses

heures d'un désherbage à la main qui demande 200h/ha? David Hänni le croit. Et l'espère.

Réservé aux riches?

Catherine Paiva, de la Ferme de la Vion, à Tavannes, élève des génisses et des veaux pour d'autres exploitations. Le lait de ces bêtes sert en grande partie à la production de tête de moine bio. Selon elle, le secteur est unanime: «Avec ce que l'on gagne par rapport à ce que l'on produit, j'ai l'impression que tout est bien calculé pour que l'on s'en sorte tout juste avec les paiements directs. C'est révoltant de voir ces marges...» Valérie Piccand, elle, ne nie pas l'existence de surcoûts liés à la production des denrées biologiques. Grâce aux conventions de l'Interprofession du gruyère, la situation de cette filière est jugée bonne voire excellente par l'exploitante de la Ferme des petites fraises (le nom du lieu-dit), aux Reussilles. «C'est pour le consommateur que c'est davantage problématique», soupire-t-elle.

La production de fromage bio à la Fromagerie des Reussilles,

où elle livre le lait de ses vaches laitières, a besoin de deux réceptions de lait, deux pompes et des cuves différenciées. Le coût de production à cette étape justifie une marge. Mais pas à celle de l'affineur ni du distributeur. «Les fromages bios et non bios se mélangent, car ils sont traçables. Ils peuvent ainsi être stockés pour le même prix. Le fait que les prix du bio en fassent des produits réservés aux riches est un problème éthique, en quelque sorte. Il faut que tout le monde puisse en acheter pour qu'il se démocratise. Or on observe une distorsion du marché. Les grandes surfaces savent que les personnes qui ont les moyens se fichent du prix. Leur but n'est pas d'optimiser la production agricole mais de maximiser les profits.»

Peu de risque, gros bénéfice

Elle et Olivier Gerber sont en bio depuis 2012. Valérie Piccand profite de la vente directe de viande hachée, viande séchée ou des paniers de légumes à une douzaine de familles pour engranger elle-même les

De quel rapport parle-t-on?

Le surveillant des prix dans notre pays, Stefan Meierhans, assure n'avoir «jamais vu ça». Son rapport – intermédiaire – sur les marges dégagées par la grande distribution grâce aux produits biologiques aurait dû paraître avant les fêtes, mais l'obstruction s'est faite trop importante. La Migros, l'un des deux mastodontes de la grande distribution avec son frère ennemi orange, n'a pas accepté qu'on l'accuse de se sucrer grâce au bio sur le dos des consommateurs. Et par là même des producteurs (lire aussi Le JdJ du 28 janvier). Si les supermarchés n'ont rien à cacher par rapport aux marges qu'elles fixent et dégagent, pourquoi tant d'opacité? Le secret des affaires.

Le duopole Coop et Migros jure cependant ne pas gagner davantage avec ces denrées qu'avec celles dites conventionnelles. Une enquête de la Fédération romande des consommateurs révélait toutefois, l'automne dernier, que si les coûts de production de carottes bios se montent à 40% de plus par rapport aux conventionnelles, leur prix de vente grimpe de +48 à +116%, selon la saison. Stefan Meierhans, qui n'a pas la possibilité d'amender, comme la Commission de la concurrence, a proposé aux grands magasins de ne pas dépasser un certain seuil dans la fixation de leur marge. On l'a envoyé se faire cuire un œuf.

marges qu'elle fixe. Mais son prix ne varie pas et elle ne joue pas sur les actions. Sa viande séchée est vendue en bloc, donc sans plusieurs grammes de plastique pour quelques-uns de nourriture. Elle estime être bon marché.

A Diesse, Christophe Lecomte avoue ne pas calculer ses surcoûts à la production ni les marges qu'il tire de ses ventes. Pour lui, les bénéficiaires sont excessifs, qu'il s'agisse de bio ou de conventionnel. «Les grandes surfaces jouent sur ce label.» Par philosophie, l'éleveur «ne

pousse pas» son bétail à la productivité. «Mes animaux doivent tenir la distance.»

Son «voisin», David Hänni conclut: «Quand on voit le prix du litre de lait bio en rayon, on tombe au dos. Le lait est un exemple emblématique. La grande distribution prend des risques, bien sûr. Mais ce sont les producteurs qui supportent les plus gros. Le bétail, ce sont des êtres vivants; les céréales dépendent de la météo. D'habitude, le vendeur fixe ses prix. L'agriculture est le seul secteur à qui on les impose.»

Sorcellerie et diablerie (1/6)

Derrière les clichés, une des plus sombres pages de l'humanité

Quand on évoque la sorcellerie, on pense souvent à Harry Potter, à Maléfique (la sorcière de «La Belle au bois dormant») ou à des séries télévisées comme «Ma sorcière bien-aimée». Au point d'en oublier parfois que la sorcellerie fut surtout la source d'une tragédie humaine.

Conservateur des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Jean-Claude Rebetez résume: «Ce fut un phénomène d'irrationalité institutionnalisée qui donne le vertige.» Selon plusieurs manuels d'histoire, ce sont 100 000 personnes qui furent jugées pour sorcellerie en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Dont 10 000 en Suisse, principalement en Romandie!

Chiffres trompeurs

«De beaux chiffres ronds, sourit Jean-Claude Rebetez avec un certain agacement. Je vous propose de ne pas vous y fier. Comme ces statistiques reposent essentiellement sur les comptes rendus de procès et qu'une partie de ceux-ci ont disparu, on est certainement en deçà de la réalité.»

Pour mieux évaluer l'ampleur de la vague, le conservateur propose de plutôt se pencher sur un cas précis, celui du plateau de Diesse.

De nombreux accusés

Directrice de la Fondation Mémoires d'Ici, à Saint-Imier, Sylviane Messerli confirme: «Grâce à un manuscrit qui relate les procès pour faits de sorcellerie sur la montagne de Diesse de 1611 à 1667, on sait que 67 personnes se sont retrouvées sur le banc des accusés dans une région de 35 km², qui comptait à l'époque 800 à

850 habitants, répartis dans quatre villages.» Durant la période concernée, des pics d'accusations ont pu être observés certaines années. Par exemple, selon le manuscrit, 14 personnes ont été jugées en 1611 et 12 en 1616.

Il faut bien rappeler que ce ne sont pas des hors-la-loi qui ont fait ça. Ni l'Église d'ailleurs. C'est la justice!

Mais de quoi étaient accusées toutes ces personnes? «La première chose», répond Nicolas Barré, enseignant en his-

toire au Lycée de Porrentruy et à la HEP-BEJUNE, c'était d'avoir renoncé à Dieu et de s'être donné au diable, notamment en participant à des sabbats, donc à des anti-messes.» Dans le Jura, c'est notamment au Creugenat (Courtedoux),

des femmes) se seraient soumis à Satan en forniquant avec lui lors d'orgies sexuelles durant lesquelles ils dansaient, buvaient du vin et mangeaient de la chair humaine...

Pouvoirs maléfiques

De leur lien avec le diable, les personnes concernées auraient ainsi retiré des pouvoirs maléfiques. «D'où la deuxième grande accusation, poursuit Nicolas Barré. Celle de jeter des sorts, qui ont pour conséquences des orages de grêles qui détruisent les récoltes ou des maladies qui entraînent la mort du bétail ou des enfants.» En bref, les supôts

de Satan sont la cause de tous les maux.

Dans toute l'Europe, ces sorcières et sorciers vont donc être pourchassés et jugés en bonne et due forme, par des cours civiles. «Il faut bien rappeler que ce ne sont pas des hors-la-loi qui ont fait ça, s'exclame Sylviane Messerli. Ni l'Église, d'ailleurs. C'est la justice!»

Des «aveux» sous la torture

À cette époque, la justice est inspirée par la Caroline, ordonnance criminelle établie par l'empereur Charles Quint et qui prescrit des preuves ou des aveux pour toute condamna-

tion... avec possibilité de recourir à la torture pour les obtenir.

«Parmi les preuves possibles, les enquêteurs recherchent la marque du diable sur le corps des accusés, explique la jurassienne Gilliane Barthe, auteure d'un mémoire sur le thème de la corporalité dans la sorcellerie. Cette marque pouvant être une zone insensible, les personnes suspectes sont piquées avec des aiguilles.»

Si des marques sont trouvées ou si les indices sont suffisants, les personnes accusées, qui ont en général nié jusque-là, sont systématiquement torturées, très souvent au moyen de l'estrapade (voir image du haut). Pour abréger leurs souffrances, elles finissent souvent par avouer tout ce qu'on leur demande...

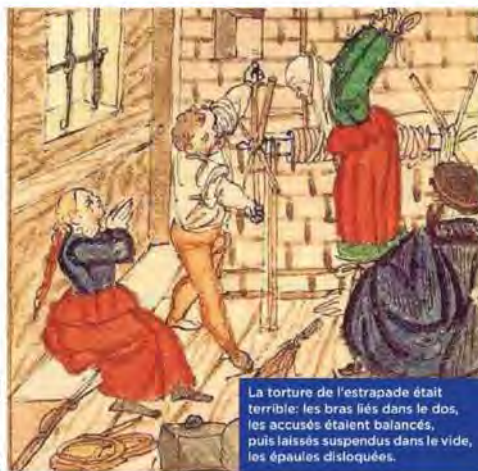
Issues dramatiques

Dès lors, ces personnes sont ensuite le plus souvent condamnées au bûcher. Elles sont soit brûlées vives, soit préalablement décapitées ou étranglées si elles ont obtenu cette grâce. «Mais ce n'est pas tout. Complète Jean-Claude Rebetez. Les non-condamnés sont souvent bannis ou assignés à domicile et vont devoir finir leur vie avec les séqueles, parfois lourdes, de la torture.»

PASCAL BOURQUIN

DEMAIN: des boucs émissaires pour expliquer le malheur

Le manuscrit des procès de la montagne de Diesse est en ligne sur www.m-ici.ch.



La torture de l'estrapade était terrible: les bras liés dans le dos, les accusés étaient balancés, puis laissés suspendus dans le vide, les épaules disloquées.



Gravure datée de 1700, représentant une femme suisse accusée de sorcellerie et condamnée au bûcher. Une réalité bien éloignée de beaucoup de représentations contemporaines. WIKIMEDIA COMMONS

Semaine calme et anticyclonique



Lundi 13 février 1883: mort du compositeur Richard Wagner
44^e jour de l'année
1895: les frères Lumière déposent le brevet d'invention du cinématographe
Béatrice
1945: Dresde pratiquement détruite par un bombardement allié

décroissante
Lever: 7h39
Coucher: 17h50
Lever: 11h12
Coucher: 10h41

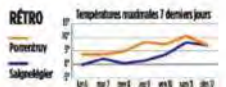
Le diction du jour: «Quand février débute en lion, il finit comme un mouton.»

Un puissant anticyclone centré aux parages de la Suisse influencera le temps sur nos régions tout au long de la semaine. Le temps s'annonce particulièrement radieux en montagne, hormis un ciel plus voilé jeudi. En plaine en dessous de 800 m, il faudra compter avec quelques grisaillies matinales - notamment ce lundi et mardi - ainsi qu'une atmosphère globalement brumeuse. Possiblement davantage de muges dès samedi, mais peu ou pas de pluie.



Précipitations	Aujourd'hui		Demain	
	mat	soir	mat	soir
Alpi				
Vallée de Delémont				
Franches-Montagnes				
Moutier/Courtenay				
La Neuveville/Diesse				

ÉVOLUTION	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18
Rasse altitude	-2	-1	0	3	5
Montagne	-3	-2	-1	-1	2



Le difficile parcours d'une commune privée de budget

PLATEAU DE DIESSE La commune a entamé l'année sans budget et se retrouve dans une certaine urgence. Catherine Favre Alves, maire, cherche des solutions.

TEXTE ET PHOTO CÉLINE LATSCHA

Le non au budget de l'Assemblée communale de Plateau de Diesse le 15 décembre dernier n'est pas sans conséquence. Catherine Favre Alves, maire, évoque les difficultés auxquelles la commune fait face actuellement.

Catherine Favre Alves, comment cela se passe-t-il pour une commune privée de budget ?

L'Ordonnance sur les communes (OCO) a prévu ce cas à l'article 70 et stipule clairement que, si une commune est privée de budget, seuls les engagements indispensables peuvent être consentis. Cela signifie, en bref, que nous pouvons verser de l'argent uniquement si la dépense est absolument nécessaire et que l'engagement a été pris avant le 15 décembre 2022. Nous ne pouvons en outre rien engager pour des projets qui auraient dû voir le jour en 2023, et ne pouvons acheter que le strict nécessaire au bon fonctionnement de la commune, sans constituer de réserve aucune. Nous avons fait appel à l'OACOT pour arrêter un certain nombre de directives et pouvoir ainsi nous conformer à la législation.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets ?

Cela touche absolument tous les domaines dans lesquels une commune intervient, et, croyez-moi, ils sont nombreux! Nous n'avons, à titre d'exemple, pu verser aucune subvention à nos sociétés locales, des clubs sportifs aux fanfares, et le groupe des aînés, pour ne citer que lui, ne peut plus proposer ses habituelles activités qui plaisent tant aux seniors. Nous



Catherine Alves Favre fait face à un défi de taille dans sa commune sans budget.

ne pouvons rien avancer pour l'inauguration de l'école qui devrait se faire en août prochain pour la rentrée scolaire. Pour l'instant, le projet de la fête villageoise est lui aussi en stand-by et même si le prochain budget est accepté en avril prochain, il restera très peu de temps pour la mettre sur pied, ce qui risque donc fort de la péjorer. Même la dé-

coration de printemps ne peut se faire puisque nous ne pouvons pas acheter de plantes pour orner les bacs à fleurs des différents villages. Tout est quasiment à l'arrêt, et cela provoque une importante surcharge de travail non seulement pour le conseil communal, mais également pour tous les employés communaux.

L'Assemblée communale aurait-elle dû prendre une autre décision ?

Il est évident que nous avons de bonnes raisons de proposer un tel budget en tablant sur une augmentation d'un point (de 1.85 à 1.95) de la quotité d'impôts. Notre commune doit et devra faire face à des dépenses importantes, notamment suite à la construction de la

nouvelle école. Il y a eu une véritable levée de boucliers face à la décision d'augmenter la charge fiscale, ce que nous pouvons encore comprendre. Cependant, l'assemblée aurait aisément pu proposer d'accepter le budget sans augmentation de la quotité d'impôts. J'étais d'ailleurs très étonnée que personne ne le propose. Le conseil communal n'est pas habilité à soumettre une telle option, mais n'importe quel citoyen aurait pu le faire. De toute façon, il y avait une telle tension dans cette salle que rien ne semblait envisageable et c'est vraiment dommage. Aujourd'hui, certains habitants ont l'impression que nos refus d'entrée en matière au niveau financier s'apparentent à des représailles. Ce n'est absolument pas le cas. Nous appliquons simplement la loi et faisons juste au mieux dans cette situation qui est vraiment pénible au quotidien.

Que se passera-t-il lors de la prochaine Assemblée communale ?

Lors de la prochaine assemblée communale, fixée au 27 avril prochain, nous proposerons une version revue et corrigée à la baisse de notre budget, sans augmentation de la quotité d'impôts cette fois, cela va de soi. Nous avons raboté partout où cela était envisageable, mais cela signifie également que nous devons renoncer à certains travaux qui étaient prévus. A long terme, c'est forcément préjudiciable pour notre commune. Tout prend du retard de ce fait, et la réputation, ainsi que l'attractivité de Plateau de Diesse en prend un méchant coup. En espérant que cette fois, le budget sera accepté!

EN
BREF

BIENNE

Trafic encore perturbé à la rue Lienhard

Des murs de soutènement sont en cours d'assainissement dans la rue Hermann-Lienhard, à Bienne. En raison de dommages supplémentaires importants et de travaux complémentaires ainsi que de mauvaises conditions climatiques, la fermeture au trafic est prolongée, informe le Canton de Berne dans un communiqué. Du lundi 20 au vendredi 24 février, la rue sera fermée à la circulation entre les numéros 22 et 42. Le trafic est réglé en partie par des feux de signalisation et en partie par des panneaux de déviation. Le week-end, le tronçon est ouvert à la circulation et le trafic est réglé par des feux de signalisation. Les piétons peuvent emprunter le tronçon en suivant la signalisation mise en place. **C-JGA**

RECONVILIER

Voyage méditatif sonore

La paroisse réformée de Haute-Birse organise le dimanche 19 février à 18h un événement sensoriel hors du commun: un voyage méditatif sonore à l'église de Chindon sous la conduite d'Isabelle Gueissaz. Cette soirée fait suite à une première expérience vécue en août dernier dans le cadre des «Jardins d'été». **C-MPR**

LOTÉRIES

Tirages du 13 février 2023

MAGIC 3 7 9 3

ORDRE EXACT: Fr. 622.30
TOUS LES ORDRES: Fr. 103.70
MILIEU: Fr. 6.20

MAGIC 4 5 8 7 8

ORDRE EXACT: Aucun gagnant
TOUS LES ORDRES: Fr. 399.50
1er CHIFFRE: Fr. 4.80

BANCO 7 13

2 3 9 11 14 17 19
25 30 35 39 41 43
50 51 60 64 65 66 70

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch

ajour
Daigne Région
dans ta poche

Toutes les news de ta région.
ajour.ch/app

PATINAGE

Régionaux en verve



La 4e Coupe Prévôttoise a réuni quelque 250 patineuses et patineurs le week-end du 4 et 5 février à Moutier. Plusieurs régionaux s'y sont illustrés. Ont obtenu l'or: Eisa Cocciantelli, Kim Eichenberger, Lise Guerdat (Moutier), Elisa Marcuzzi, Anaë Schlup (Saint-Imier), Eliza Halilaj, Maria Prazeres et Ellyn Vasquez (Tramelan). L'argent: Shana Brotschi, Giulia Cocciantelli, Ellyn Corvaglia, Giulia Corvaglia, Lise Guerdat, Eden Momo Temgoua Cesar, Fiona Orlandini, Joey Schranz (Moutier), Sarah Comisso (Saint-Imier), Mina Merlino (Tramelan). Et le bronze: Chiara Mouttet, Tessa Oувray (Delémont), Giulia Cocciantelli, Justine Palissot, Joey Schranz, Mila Staehli, Inès Vogt (Moutier), Lili Golay (Saint-Imier), Lou Brullot, Lina Rieser (Tramelan). Sur la photo l'Id, les filles de la catégorie fer. **C-MPR**

Constitution à modifier

VOTATION La population est appelée aux urnes le 12 mars.

Dimanche 12 mars, les électeurs du canton de Berne voteront sur deux modifications de la Constitution cantonale. Le premier objet concerne le statut et les compétences des autorités judiciaires. En 2011, une réforme de la justice a inscrit dans la loi le principe d'autoadministration du pouvoir judiciaire dans le canton de Berne. L'objectif, qui était de renforcer l'indépendance institutionnelle de la justice a pu être atteint.

La modification constitutionnelle proposée au vote le 12 mars a pour but de faire figurer ce principe également dans la Constitution cantonale. Il est également prévu d'inclure dans

la Constitution la Direction de la magistrature, l'organe administratif commun aux autorités judiciaires et au Ministère public, sous la nouvelle désignation de «Direction administrative de la magistrature». Ainsi, le statut et les compétences des autorités judiciaires seront ancrés au niveau constitutionnel, comme le sont déjà ceux des autres pouvoirs, soit le Conseil exécutif et le Grand Conseil.

Des exceptions dans la loi

Le deuxième objet concerne l'éligibilité des membres du Grand Conseil. Dans le canton de Berne, la Constitution interdit actuellement au personnel de

l'administration cantonale de siéger au Grand Conseil. Ces règles d'incompatibilité sont restrictives en comparaison intercantonale. C'est pourquoi le Grand Conseil a adopté une modification de la Constitution cantonale. Dans des cas justifiés, il pourra ainsi prévoir dans la loi des exceptions afin que des collaborateurs de l'administration cantonale centralisée et décentralisée puissent tout de même siéger au Grand Conseil.

Deux crédits de construction pour des projets de réaménagement routier d'Aarwangen et de Berthoud-Oberburg-Hasle seront également soumis au vote le 12 mars. **C-MPR**



Aux XVI^e et XVII^e siècles, les gens (ici à droite des paysans sur une illustration de la Collection graphique de l'EPFZ) avaient des conditions de vie difficiles. Pouvoir mettre une partie de leurs malheurs sur le dos des sorcières et savoir que l'État se battait pour régler le problème les soulageait probablement.



Sorcellerie et diablerie (2/6)

Des boucs émissaires pour expliquer tous les malheurs

Comment la société européenne a-t-elle pu en arriver à torturer et mettre à mort des dizaines de milliers de personnes pour des motifs complètement irrationnels? Et qui étaient les victimes? À ces questions, il est aujourd'hui encore difficile de répondre.

La sorcellerie était déjà évoquée au Moyen-Âge, mais elle était, semble-t-il, assez bien tolérée. «Le tournant se situe aux alentours de 1500, explique le professeur d'histoire Nicolas Barré. Une pensée se répand alors selon laquelle les sorcières feraient partie d'une «armée du mal» au service du diable. Et la société va se mettre en guerre contre cette armée.»

Conservateur des archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Jean-Claude Rebetez confirme cet élément. «Mais il faut le remettre dans son contexte. Pour comprendre la chasse

aux sorcières, il faut examiner tout un faisceau d'explications», précise-t-il.

«D'abord, nous sommes à une époque où les élites sont déstabilisées, estime Nicolas Barré. L'Amérique a été découverte, la science remet en question les pratiques populaires, tout change très vite, la société perd ses repères.»

Pauvreté et violence

De son côté, la classe populaire est confrontée à des problèmes encore plus concrets. «Les récoltes sont maigres, il y a des problèmes d'approvisionnement, explique Jean-Claude Rebetez. Par ailleurs, les crispations sociales engendrent une augmentation de la violence.»

«Croire à la sorcellerie permettait de comprendre quelque chose d'incompréhensible.»

Dans ce contexte explosif, les maladies qui touchent (et tuent souvent) les humains et le bé-

tail de manière inexplicable vont menacer l'économie rurale et mettre le feu aux poudres. «Il est profondément humain de chercher des réponses à de telles questions, rappelle Sylviane Messerli, directrice de la Fondation Mémoires d'ici. En l'occurrence, croire à la sorcellerie permettait de comprendre quelque chose d'incompréhensible.»

Les historiens s'accordent donc à dire que sorcières et sorciers sont devenus des boucs émissaires pour expliquer tous les malheurs du monde, leur chasse permettant d'apaiser les peurs. «Et cela n'était pas pour déplaire au pouvoir, qui se voyait ainsi offrir un moyen de renforcer sa position», complète Jean-Claude Rebetez.

C'est dans ce climat d'insécurité générale que la grande chasse aux sorcières va con-

traire son apogée de 1540 à 1680. Des noms de complices seront arrachés sous la torture, et, surtout, nombre de suspects seront dénoncés par la population. «Nous sommes dans une période où tout le monde s'accuse de tout! Dénoncer quelqu'un permet peut-être de se mettre du bon côté...» explique Gilliane Barthe, qui a plongé dans les archives de plusieurs procès.

À la peur d'être victime de sorcellerie vient peu à peu s'ajouter celle d'être accusé! Mais dans cette hystérie collective, qui a donc réellement été accusé (et souvent condamné)?

Des femmes marginales, mais pas seulement

Dans son livre *Sorcières, la puissance invaincue des femmes*, la journaliste et essayiste Mona Chollet propose une approche très féministe de la chasse aux sorcières. Sa thèse, selon laquelle la misogynie en a été un facteur déterminant, a séduit bon nombre de lecteurs... mais pas les spécialistes que nous avons contactés pour réaliser notre série d'articles. «J'ai de la

peine à admettre ce genre de récupération», résume Sylviane Messerli, rappelant au passage que, sur le Plateau de Diesse entre 160 et 1667, 11 hommes ont été jugés pour sorcellerie aux côtés des 56 femmes.

Plus généralement, selon le Dictionnaire historique de la Suisse, les hommes ont représenté 5 à 35% des accusés selon les régions.

Des guérisseuses, mais pas seulement

Selon une autre thèse, la chasse aurait avant tout visé des guérisseuses. Mais là encore, l'explication ne tient pas forcément. «Sur les 56 femmes accusées sur le Plateau de Diesse, il n'y avait que 3 guérisseuses», glisse par exemple Sylviane Messerli.

Alors qui? Des esseulées? Des marginales? «Ce n'est pas le cas dans les procès que j'ai examinés», répond Gilliane Barthe. On trouve aussi des femmes mariées avec des enfants.» Jean-Claude Rebetez confirme: «La vieille guérisseuse esseulée, un peu «simple», voire marginale, c'est une tendance... mais pas

une règle.» Pour le conservateur, il faut voir la chose différemment.

Des proies faciles

Selon Jean-Claude Rebetez, il faut une nouvelle fois se remettre dans le contexte. «Pour envoyer un suspect devant le tribunal, les enquêteurs devaient avoir des preuves – évidemment impossibles à réunir – ou de solides témoignages concordants. Dès lors, de façon logique, il valait mieux s'en prendre à des personnes socialement isolées, qui n'auraient pas de bonnes relations pour être défendues.» Souvent de vieilles femmes, mais pas toujours.

Si la sorcellerie fascine tant, c'est sans doute parce qu'elle touche au surnaturel, mais aussi parce que son histoire reste sujette à interprétations. Le mystère est omniprésent.

PASCAL BOURQUIN

DEMAIN: mais qui est ce diable ami des sorcières?

Air limpide et soleil radieux au-dessus de 800 m



Mardi 14 février
45^e jour de l'année
Valentin

1933 : inauguration de la 1ère horloge parlante du monde à l'Observatoire de Paris
1989 : l'écrivain Salman Rushdie est la cible d'une fatwa, lancée par Fayyazlali Khomeiny
2004 : décès par surdose de cocaïne de Marco Pantani, grande figure du cyclisme Italien

décroissante
Lever: 7h37
Coucher: 17h52

Lever: 2h30
Coucher: 11h10

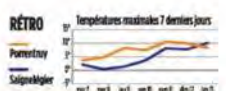
Le dicton du jour:
«Ciel clair à la Saint-Valentin, annonce plénitude de biens.»

Un puissant anticyclone centré au-dessus des Alpes continuera à nous apporter un temps radieux et très doux au-dessus de 700 à 800 m d'altitude ce mardi et demain. Dans les basses couches, l'atmosphère restera brumeuse, avec encore des brouillards matinaux au pied du Jura. Ciel fortement voilé jeudi, puis augmentation de la couverture nuageuse vendredi après-midi avec du vent. Averses possibles samedi, puis prévision peu fiable pour la suite.



PRÉCIPITATIONS	Aujourd'hui		Demain	
	mat	soir	mat	soir
Alpes	☀	☀	☀	☀
Vallée de Delémont	☀	☀	☀	☀
Franches-Montagnes	☀	☀	☀	☀
Moulin/Courtenay	☀	☀	☀	☀
La Neuveville/Bienne	☀	☀	☀	☀

ÉVOLUTION	Mercredi 15		Jeudi 16		Vendredi 17		Samedi 18		Dimanche 19	
	mat	soir	mat	soir	mat	soir	mat	soir	mat	soir
Basse altitude	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀
Montagne	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁



Plateau de Diesse – Suite au refus de l'Assemblée communale le 15 décembre dernier, la commune se retrouve dans une situation plus que délicate.

Ne pas avoir de budget se révèle extrêmement pénible

La levée de boucliers contre le budget proposé le 15 décembre dernier n'est pas sans conséquence. Privée de budget pour commencer l'année 2023, la commune s'est penchée sur l'Ordonnance sur les communes. Si l'article 70 prévoit effectivement ce cas de figure, il stipule bien que seuls les engagements indispensables pourront être consentis. Cela signifie, comme l'explique Catherine Favre Alves, maire de la commune, «que seules les dépenses absolument indispensables au bon fonctionnement de la commune peuvent être faites et que seuls les engagements pris avant le 15 décembre 2022 peuvent être honorés.» Cela signifie surtout que toute dépense qui se révèle optionnelle devra attendre le 27 avril prochain, date de la prochaine Assemblée communale, pour être avalisée. «Certains citoyens ont l'impression que la commune adopte des mesures de rétorsion en refusant de consentir à certaines dépenses», confie Catherine Favre Alves. «Cela n'est absolument pas le cas. Par contre, nous devons nous conformer à la législation en cours dans ce cas de figure particulier. Pour bien faire, nous avons fait appel à l'OACOT pour nous accompagner dans cette démarche et fixer des directives claires quant à ce qui est indispensables et ce qui ne l'est pas.»

Au chapitre de ce qui ne l'est pas, justement, et pour avoir des exemples concrets, Catherine Favre Alves cite notamment tous les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments. «Si quelque chose d'indispensable se casse ou vient à manquer, nous pouvons le remplacer mais nous ne pouvons pas procéder à certains travaux de réfection par exemple. Tout est en suspens au niveau des routes et des canalisations. Il en va de même pour les subventions aux différentes sociétés locales, des clubs sportifs aux fanfares, sans oublier le groupe des aînés, qui ne peut plus proposer d'activités. C'est très frustrant car le domaine des loisirs est celui qui apporte le plus de plaisir. Cela péjore également l'attractivité de notre commune.»

Qu'aurait-il donc fallu faire le 15 décembre dernier lors de l'Assemblée communale? Ce que le citoyen semble avoir ignoré: proposer d'accepter le budget sans l'augmentation de la quotité d'impôts. «Le conseil communal avait pour sa part imaginé ce scénario qui nous aurait sorti de ce mauvais pas, mais nous ne pouvions pas le proposer nous-mêmes. Je suis pour ma part surprise qu'aucun citoyen n'ait eu cette idée», poursuit Catherine Favre Alves. «A commencer par les représentants de la commission des finances qui ne l'ont proposée. Nous aurions ainsi pu commencer l'année en revoyant certes notre budget à la baisse, mais avec un budget au moins qui nous aurait permis de fonctionner.»

En effet, pour éviter d'être cloués au pilori une fois encore lors de la prochaine assemblée, le conseil communal a d'ores et déjà revu sa copie et retravaillé son budget. «Nous avons fait des économies partout où cela était possible, mais une fois de plus, cela n'est pas sans conséquence. Si nous renonçons, par exemple, à la rénovation de certains bâtiments pour le moment, leur état va continuer à se dégrader, et cela risque, sur le long terme, d'engendrer des coûts supplémentaires.» Sans compter qu'avec l'entrée en fonction de la nouvelle école, nombre de bâtiments actuellement occupés par l'école et l'Ecole à Journée Continue (EJC) vont se retrouver vides. «Nous avons constitué un groupe de travail pour plancher sur l'affectation possible de ces bâtiments. Nous pourrions envisager de nous séparer de certains d'entre eux, mais la plupart font partie intrinsèque de nos villages. Ils en sont l'âme et ne peuvent pas être vendus. Il s'agira donc de les valoriser le mieux possible.»

Le mieux possible, c'est ce que semble faire le conseil communal de la commune face à cette situation inédite. «Je n'avais jamais vécu un tel cas de figure, mais c'est vraiment pénible à vivre. Tout est en stand-by, de la fête villageoise aux décorations de nos rues. Le refus du budget a des conséquences à tous les niveaux, et nous devons tous y faire face.»
Céline



Bibliothèque régionale

Samedi 11 mars 2023 à 14h

Histoires racontées en théâtre d'images (Kamishibai)



Nous avons le plaisir d'accueillir Anne-Loyse Huttenlocher pour une animation de théâtre d'images suivies d'intermèdes musicaux

– Enfants dès 4 ans

– Réservations recommandées :
info@biblio2520.ch ou 032 751 44 44

– Entrée libre / Collecte bienvenue

*Bibliothèque régionale de La Neuveville,
Rue de l'Hôpital 21 - 2520 La Neuveville
Lundi - mardi - mercredi 15h-18h / Jeudi 15h-19h
Vendredi fermé / Samedi 9h-12h - Tél.032 751 44 14
info@biblio2520.ch - www.biblio2520.ch*

imprimerieducourrier.ch
Consultez le Courrier en ligne



**Un journal
et une imprimerie
à votre service**

Tél. 032 751 21 79 - Fax 032 751 23 48
contact@imprimerieducourrier.ch
www.imprimerieducourrier.ch

Circonvolutions pailletées entre recyclage et broderie haute couture

LA NEUVEVILLE Emmanuelle Perriard s'illustre dans une discipline exigeante qui demande dextérité et précision. Avec son aiguille, elle expérimente, essaie, et surtout recycle différentes matières pour leur donner corps.

TEXTES ET PHOTO CÉLINE LATSCHA

«**T**oute petite déjà, j'étais fascinée par les défilés de mode. J'adorais découvrir ces tenues extraordinaires. Ma maman relevait à chaque fois à quel point les vêtements présentés étaient improbables, et de ce fait importants. De mon côté, je ne voyais que les matières, leur fluidité, leurs contrastes et je me sentais dans mon élément.» Dans son atelier à Neuchâtel, la Neuvevilloise Emmanuelle Perriard a les yeux qui pétillent quand elle évoque ses souvenirs d'enfance. A 39 ans, la créatrice garde une capacité espiègle à s'émerveiller, une façon d'aborder le monde et la vie avec enthousiasme et une envie irrésistible d'apprendre.

Devenue opticienne grâce à son goût prononcé pour la précision et la technique, métier qu'elle exerce encore à 50%, Emmanuelle Perriard n'a cependant jamais oublié le glamour des podiums jusqu'à, un jour, franchir le pas. Elle suit une formation auprès d'une brodeuse haute couture à Lyon. Les débuts sont pourtant difficiles: la concentration qu'exige cette discipline est telle qu'elle débute avec des maux de tête, mais ne lâche rien pourtant.

Pistes improbables

«J'ai consacré trois années à cette formation mais je dois avouer que j'apprends tous les jours. Mon goût pour les matières destinées à être jetées me conduit sur des pistes parfois improbables. J'aime m'essayer à la broderie haute couture sur d'autres matières. J'ai essayé sur du papier, sur du plastique. Le rendu est très différent, et les objets prennent la lumière autrement. Longtemps, je pensais produire des pièces et aujourd'hui, je me laisse le temps d'expérimenter sans intention d'obtenir un résultat précis, ces moments m'aident beaucoup à



Emuska, alias Emmanuelle Perriard, s'illustre dans la broderie haute couture et signe aussi quelques créations textiles, comme les fameux chouchous'ka.

me ressourcer pour ensuite reprendre une phase de création productive. De toute façon, pour moi, la broderie haute couture est une sorte de méditation. Je me sens extrêmement heureuse quand je brode.»



Pour moi, la broderie haute couture est une sorte de méditation.

EMMANUELLE PERRIARD
BRODEUSE HAUTE COUTURE

A l'enseigne d'Emuska, sa marque, elle propose en vitrine des bijoux pailletés qui sont autant d'œuvres d'art. «Dans ma vingtaine, je faisais partie d'une compagnie de danse et mes

amis m'appelaient Emuska. C'est un surnom affectueux qui me va bien, et qui me ramène à une période particulièrement plaisante de mon existence.» Emuska s'illustre dans d'autres disciplines que la broderie haute couture. Elle signe quelques créations textiles également. «J'ai recyclé d'anciennes cravates en accessoires pour cheveux qui sont les fameux chouchous'ka et les bandeaux turbans.»

Un savoir-faire précieux

Maîtrisant parfaitement l'aiguille et les différentes techniques qu'elle a apprises, Emmanuelle Perriard a décidé d'enseigner ce savoir-faire. «C'est un domaine tellement vaste. Ce qui me plaît le plus, c'est d'accompagner quelqu'un dans sa démarche. Discuter du projet, l'orienter vers ce qu'il

aime vraiment, et dessiner ensemble les contours de ce que deviendra l'objet. L'important, c'est le chemin.» Une démarche qui n'est pas toujours comprise par le grand public lorsqu'il déambule dans la rue du Neubourg et découvre son enseignement. «Souvent on pousse ma porte pour me demander de faire une retouche sur un vêtement, un ourlet, un changement de fermeture éclair. Or je ne fais pas ce genre de chose.» Même si parfois, elle craque sur un coup de cœur, qui l'amène à faire un projet différent. «Un jour, un jeune homme m'a amené un pull qu'il souhaitait faire broder pour sa Valentine avec un cœur, son initiale, et la date de leur rencontre. J'ai craqué.» «Créer des objets uniques de mes mains, avec plénitude: telle est sa devise.



La broderie haute couture

La broderie est un art de décoration des tissus qui consiste à ajouter sur un tissu un motif plat ou en relief fait de fils simples, parfois en intégrant des matériaux tels que des paillettes, des perles, voire des pierres précieuses. La broderie d'art ornemente ainsi des tissus au moyen de différents points faits avec le fil – qui peut être de lin, de coton, de soie, de laine... – requérant des connaissances techniques particulières. Les broderies se retrouvent par exemple sur des vêtements, des accessoires vestimentaires, des mouchoirs, du linge de maison ou des éléments de décoration intérieure.

La brodeuse haute couture utilise, pour sa part, les différentes techniques et les points comme un peintre des couleurs pour donner du relief au modèle qu'il réalise. On reconnaît parfois le brodeur à sa broderie comme le peintre à ses tableaux.

Munie de son crochet de Lunéville à la pointe minuscule, Emmanuelle Perriard dépose une lignée de perles montées sur fil, point par point, délicatesse oblige. Brodant sur le canevas à l'envers, de main de maître, elle dessine et décline mille versions de cet art séculaire en le modernisant et évoluant avec son temps.

Une exposition 100% récup

PLATEAU DE DIESSE Les élèves de la Communauté scolaire ont rivalisé d'imagination pour réaliser un animal imaginaire uniquement avec du matériel de récupération.

Les élèves de la classe 4B de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse ont eu l'occasion de laisser aller leur fertile imagination dans le cadre d'activités interdisciplinaires.

Leurs enseignantes, Céline Aeberli et Juliette Spychiger, leur ont proposé de réaliser un animal imaginaire, uniquement avec du matériel de récupération. Il leur était demandé d'y

ajouter un arrière-plan, ainsi qu'un texte racontant l'histoire de leur créature. Des leçons de bricolage, de dessin et de français ont donc été consacrées à ce projet.

Effervescence en classe

Au vu du résultat obtenu, les enseignantes ont décidé de monter une exposition des œuvres réalisées par les élèves.

Cette dernière était avant tout réservée aux familles des jeunes. Ainsi, mercredi, en fin de journée, parents, amis, frères et sœurs et même grands-parents ont investi en nombre la salle de classe et celle de bricolage, à l'école de Lamboing. C'était l'effervescence: chaque enfant tenait à présenter et commenter son chef-d'œuvre à ses proches. «C'est incroyable de voir

l'imagination que peuvent avoir certains enfants», a déclaré, ravie, une grand-maman. Pour les maîtresses, cette petite manifestation a représenté l'occasion de rencontrer les parents des élèves, en toute décontraction et de pouvoir leur présenter ce qu'actuellement le plan d'études propose en matière de fusion de différentes branches scolaires. **UK**



Un bel exemple de l'imagination féconde des écoliers. ULRICH KNUCHEL

RENCONTRE

«Il est très mystérieux de se mettre à écrire quand rien autour ne le favorise»

Poète du Plateau et des gorges, des après-midi passées sous les arbres du verger ou à crapahuter, c'est Hugues Richard. L'écrivain de Lamboing publie deux ouvrages entre poésie et souvenirs.

Les gorges, les ports, les grands villages à proximité... «étaient des invitations difficiles à repousser» pour le jeune et fougueux Hugues Richard. Attaché profondément à son plateau de Diesse et plus généralement au large Jura, il n'a pas hésité non plus à s'exiler: «J'étais tellement solitaire, et je n'avais qu'une obsession: partir.» La Suisse allemande d'abord, où il sera garçon boucher, puis Neuchâtel, où il vivra de façon très chic («Quand j'avais 200 francs, je me disais que ça m'offrirait 60 jours d'écriture»); ensuite Genève, comme chercheur, grâce à Georges Haldas; finalement Paris et la Bibliothèque nationale. De plus en plus grand, de plus en plus ambitieux... Le jeune lettré est mu par une soif inextinguible de recherche en rayons et de belles phrases au bout du crayon, une «curiosité si grande qu'elle effaçait la crainte». Ici et ailleurs: il a cultivé un lien ambigu entre racines et envol. Toujours habité par son coin de pays, auquel il a consacré de nombreuses œuvres, il n'y est pourtant plus retourné depuis 20 ans: «Mais il s'est installé en moi, et ne se détruira qu'au dernier souffle.»

Seul et libre

«Ma solitude était naturelle, et je l'ai aimée particulièrement», confie Hugues Richard

«Ma solitude était naturelle, et je l'ai aimée particulièrement», confie Hugues Richard en cette après-midi spécialement grise, chez lui, aux Ponts-de-Martel.

STÉPHANE GOBBO



« Je suis alors rentré en moi pour trouver ma façon d'écrire, je suis allé à ma rencontre »

en cette après-midi spécialement grise, chez lui, aux Ponts-de-Martel. Une solitude qui, pour lui, est condition de liberté, une «vie magnifique, libre, complètement libre». Il écrit, dans *Mon Jura*, recueil de souvenirs: «S'en aller avant l'aube sans se retourner, sans jeter un coup d'œil à sa mansarde ou au cadran de son clocher, pédaler dans le jour qui se lève et vous soulève, aspirer l'air frais de la campagne qui descend comme du champagne dans vos pou-

mons, n'avoir d'yeux que pour ce qui est au bout de la pente ou pour le renard, le chevreuil qui parfois la traversent, quelle émotion!»

Les groupes l'ennuient, dit-il, et peu d'amitiés survivent à cet élan d'indépendance. Georges Haldas, qui lui met le pied à l'étrier de la recherche – Hugues Richard a beaucoup étudié et écrit sur d'autres, notamment Werner Renfer, Blaise Cendrars –, et Francis Glau-

nase, qui l'initie à l'écriture, à la lecture et au jazz. Sur tout le Plateau, il est le seul qui n'ait jamais écrit. À la stupefaction de ses parents: «Ils me demandaient ce que je voulais faire. Écrivain? Je n'osais pas le dire! C'était pour moi si haut dans la hiérarchie.»

De soi à soi, par la nature

Il se remémore la joie de descendre au progymnase de La Neuveville, un peu contre toutes attentes: «J'ai bénéficié de circonstances favorables, le progymnase était réservé aux enfants de notables.» Il commence d'y «barbouiller», de la poésie d'abord. Lit un livre par jour. Étudie les auteurs, à fond. Des cahiers et des cahiers pleins. Sa plume commence à

en être influencée: «Un grand moment de trouble. Je suis alors rentré en moi pour trouver ma façon d'écrire, je suis allé à ma rencontre», dit le poète. La curiosité de voir se dessiner, sur une page blanche, un aspect de son être. Un voyage de soi à soi en passant souvent par la nature, «qui est partout, fondamentale, envahissante». Elle est là pour parler du temps qui passe, de la vie du village, mais aussi pour habiller les émotions humaines, profondes. Extrait de *Temps sauvage*, dans *Désormais*, le second ouvrage tout juste publié, recueil de poèmes: «Parfois la cendre se ranime/Mon soleil mort avant midi/Parmi les brûlés de la cime/Où bien souvent l'erre depuis/Cueillant la fleur du sa-

blier/Piquée par un malin acide/Parmi ces hauteurs dépeuplées/Pauvre mémoire et trou humide/Quand se déchàinent les oranges/Et que débordent des minuits/D'eaux noires qui ont trop grossi/Pour que résistent mes barrages (...)» Une poésie parfois ardente, qui parle au cœur. Des mots concrets, tangibles, qui esquissent, entre les phrases qu'ils forment, un amour, un attachement, une mémoire. «Cela me vient de l'enfance, d'avoir vécu dans une maison paysanne où il y avait tout. Les vergers, les écuries, les vaches qui étaient mes amies, et ma chèvre.»

Hugues Richard tient un journal, depuis les années 1950. Interrompu parfois, mais toujours là, il dit vouloir le publier posthument. Un écrit qui permettra de saisir encore un peu mieux la complexité de ce jeune homme passionné, «impoli et brusque, choquant parfois, que l'amour a poli». Et de toucher du doigt la magie avec laquelle il a su insuffler tant de délicatesse dans ses écrits. Dans *Mon Jura*: «Temps des souvenirs, moment de l'aveu. Je n'ai jamais su dire adieu aux lieux et aux gens que j'aimais.»

JULIE SEURET



Hugues Richard, *Désormais*, 104 pages et *Mon Jura*, 108 pages, tous deux aux Éditions A la main amie.

«Le Cauchemar de Heidi», un documentaire à la recherche de la si discrète auteure Johanna Spyri

TÉLÉVISION Mais qui était l'auteur d'un des romans pour enfants les plus connus du monde? C'est à cette question que tente de répondre un documentaire revenant aussi largement sur le succès de la série japonaise dirigée en 1974 par Isao Takahata.

Née le 12 juin 1827 à Hürzel, une petite commune sur les rives sud-ouest du lac de Zurich, Johanna Spyri a connu un succès immédiat avec *L'Apprentissage et les années de voyage de Heidi*, publié en 1880 puis rapidement traduit en plusieurs langues. Malgré cela, on ne connaît que peu de choses de l'auteure d'un des livres pour enfants les plus connus du monde. L'année suivante, elle a écrit la suite des aventures de son héroïne. Quant à la première adaptation cinématographique de son œuvre, elle remonte à 1920: un film muet américain réalisé par Frederick A. Thomson.

Le Cauchemar de Heidi, un documentaire signé Anita Hugi, comble ainsi un vide en s'intéressant à la fillette qui, d'Asie à l'Amérique du Nord, incarne une vision idyllique de la suisse, mais aussi à sa créatrice. L'ancienne directrice des Journées de Solitude se souvient en premier lieu, de son côté, de la coproduction suisse réalisée au début des années 1950 par le cinéaste italien Luigi Comencini. Car, contrairement aux francopho-



Heidi a notamment connu son heure de gloire avec Bruno Gans dans le rôle du grand-père.

nes ayant grandi dans les années 1980, elle n'a découvert que plus tard la série animée japonaise dirigée en 1974 par Isao Takahata, en collaboration avec Hayao Miyazaki et Yoichi Kotabe, que la SRF n'a jamais diffusée. «Lorsque j'ai commencé à ré-

fléchir au film, j'ai pris conscience que *Heidi* faisait partie de ma bibliothèque intérieure», explique Anita Hugi. «Comme beaucoup de Suisses, j'ai en fait l'impression que je l'ai toujours connue, sans finalement vraiment me souvenir de mon premier contact.»

Trois Japonais dans les Grisons

La série de Takahata en 52 épisodes, plus que les adaptations pour le grand écran – celle de 2015, d'Alain Gspöner avec Bruno Ganz en grand-père grognon, étant le film suisse le plus vendu à l'étranger de l'histoire – est néanmoins au cœur de son documentaire, et pour une bonne raison: ce dessin animé est extrêmement fidèle à l'œuvre de Spyri, les trois Japonais ayant notamment séjourné dans les Grisons afin de dessiner les paysages les plus réalistes possibles. Et la version originale est plus fidèle encore, souligne Anita Hugi: «En japonais, on peut entendre Heidi prier, tandis que dans la version allemande elle récite des poésies non religieuses.» Au final, la petite Heidi aux cheveux courts du feuillet est devenue une image universelle, que l'on retrouve même dans le Heiddorf de Maienfeld. Le succès mondial de Heidi doit donc beaucoup à la série, même si les deux livres de Spyri (qui connaîtront en

français des suites apocryphes) furent des best-sellers.

C'est avec l'idée de mieux connaître Spyri qu'Anita Hugi a démarré son enquête filmique, mettant finalement en lumière la manière dont cette petite héroïne courageuse et volontariste peut être perçue comme une figure féministe en avance sur son temps. Spyri elle-même avait été animée par des idées progressistes. Dans un autre de ses romans, elle mettra d'ailleurs en scène une jeune fille rêvant d'étudier la médecine. Une voie alors réservée aux hommes.

Et sa traductrice française, dont elle deviendra proche, n'est autre que la féministe genevoise Camille Vidair. Pour le reste, si on ne sait que peu de choses sur elle, c'est parce qu'elle a tout fait pour rester discrète, préférant laisser son œuvre parler pour elle. «Elle avait déjà plus de 50 ans au moment de publier *Heidi*, et avait compris ce qu'était le star-system, où on veut tout savoir des gens qui ont du succès. Et elle n'en voulait pas», résume Anita Hugi.

STÉPHANE GOBBO, *Le Temps*

Le Cauchemar de Heidi, d'Anita Hugi (Suisse, France, 2022), avec la voix de Marthe Keller et des dessins d'Anja Kolmel, 52 minutes. À voir sur Play RTS jusqu'au 13 avril.

Avenir Berne romande prêt à faire face au Parlement

TRANSFERT DE MOUTIER La Commission des institutions politiques et des relations extérieures du Grand Conseil soutient les principes stratégiques pris dans le cadre du projet.

PAR EMILE PERRIN

« Une stratégie élaborée avec le plus grand soin pour assurer la continuité des offres et des services dans le Jura bernois. Les mesures proposées tiennent compte de manière appropriée des besoins de la population dans les différentes régions. » C'est en ces termes élogieux que la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) du Grand Conseil parle du projet Avenir Berne romande qui doit, rappelle-t-on, régler les modalités du transfert de Moutier dans le Jura et redessiner la carte régionale des administrations et des écoles francophones.



Il est important de bien expliquer les choses à certains parlementaires dont les préoccupations peuvent être assez éloignées de ce dossier.

HERVÉ GULLOTTI
DÉPUTÉ, MEMBRE DE LA CIRE

« C'est un signal clairement positif que la Commission soutienne le projet, puisque c'est la CIRE qui le porte devant le Parlement », se réjouit le député socialiste et membre de ladite CIRE, Hervé Gullotti. « Malgré le potentiel d'améliorations, nous arrivons à la conclusion que ce projet est une nécessité. » Si le maire de Tramelan évoque un signal positif, c'est que, dans l'enchaînement du rapport de la CIRE, cette dernière défendra le projet Avenir Berne romande devant le Grand Conseil lors de la pro-



L'ancien site de Tavannes Machines hébergera le futur pôle administratif. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

chaine session de printemps. « C'est surtout l'intention qui compte. Car si le rapport de la Commission est positif, les demandes de crédits suivent généralement le pas. »

Délais serrés

La force de conviction de la CIRE permettra de rallier les députés les moins sensibles au dossier du transfert de Moutier. « Il est important de bien expliquer les choses à certains parlementaires dont les préoccupations peuvent être assez éloignées de ce dossier », reprend Hervé Gullotti. Il est rejoint dans son analyse par Christoph Grupp, président de la CIRE. « Globalement, les Alémaniques sont d'avis que le projet Avenir Berne romande

constitue une bonne solution pour le Jura bernois. On peut juger que le coût est cher (ré: on parle d'une enveloppe globale tournant autour des 120 millions de francs), mais néanmoins raisonnable. Si on investit autant dans ce cas précis, il faut garder à l'esprit que, à l'avenir, d'autres régions pourraient aussi profiter d'une manne similaire », relève le député Vert biennois au micro de Canal 3.

Si le passage devant le Parlement ce printemps s'inscrit dans la procédure habituelle, il n'est pas inutile de rappeler que le temps est précieux pour le projet Avenir Berne romande. « Pour la CIRE, il est essentiel de trouver une solution constructive qui permette de

respecter au mieux le calendrier (ré: le transfert de Moutier est agendé au 1er janvier 2026), les contraintes financières et les besoins régionaux », écrit la Commission dans son communiqué.

Référence est faite au futur pôle administratif qui prendra place dans les locaux de l'ancien site de Tavannes Machines et le bâtiment à construire destiné aux domaines de justice et police, à Reconvilier. Ce dernier ne sera pas opérationnel avant 2029. Dans cette optique, la CIRE préconise que, s'il est possible d'abaisser les coûts, elle souhaite que « les économies portent prioritairement sur les locaux provisoires ».

La Commission précise, en outre, comprendre que les solu-

tions de Prêles et Bellelay n'aient pas été retenues. « Pour le premier, ce n'est simplement pas jouable en termes d'accès », relève Christoph Grupp. « Quant à Bellelay, le site est également excentré. Il faut, par exemple, 1h20 pour aller depuis Crémises en transports publics. Bien sûr, les choses pourraient être améliorées, mais cela aurait un coût. » Hervé Gullotti ajoute que « l'accès, l'éloignement et les aménagements constituent des désavantages pour la justice et la police ».

La CIRE souhaite toutefois que le Grand Conseil soit informé lors de la session d'automne de cette année des utilisations envisageables pour les locaux vides de ces deux sites.

EN BREF

BIENNE

Marisa Halter quitte le Parlement

Marisa Halter a démissionné de son mandat de conseillère de ville pour la fin 2022, informe le Parti Ouvrier Populaire (POP) dans un communiqué, vendredi. Les raisons de cette démission sont d'ordre professionnel. La Biennoise va reprendre la direction d'un projet d'eau potable au Cameroun au sein d'une ONG. Pir Ché Celik reprendra le deuxième siège du POP, aux côtés de Peter Heiniger. Pir Ché Celik est issu de la Jeunesse communiste. **C-JGA**

TRAFIC

Travaux de nuit entre Douanne et Daucher

Dans les nuits du 20 février au 4 mars, de 19h à 5h, des nouvelles conduites transversales seront posées dans les secteurs de Douanne, Vingras (Wingreis) et Daucher (Tüscherz). Pendant ce type de travaux, le trafic sera régulé par des agents de circulation. En outre, dans les nuits du 20 février au 1er avril, de 19h à 5h, des travaux de montage d'échafaudages suspendus auront lieu dans les secteurs de Gufelätt, Alfermée et Funtelen. La circulation ne sera pas perturbée pendant ces travaux. **C-MPR**

COURTELARY

Un crédit de 13 000 francs pour les plans du collège

En vue des travaux de réfection du collège du village, les conseillers municipaux de Courtelary ont décidé de débloquer un crédit de 13 000 fr. pour établir les plans du bâtiment. En effet, comme le dévoile le site internet de la Commune, les premiers travaux d'étude ont révélé qu'il n'existe aucun plan de l'immeuble. L'objectif premier de cette étape consiste à baser les réflexions sur des bases solides. Toujours au chapitre des dépenses, l'Exécutif local a également décidé d'investir 5000 fr. pour modifier l'accès à la crèche municipale Les Moussaillons. De fait, le système actuel, à empreinte digitale, est victime de nombreuses pannes. Il sera remplacé par une installation à code, qui pourra être gérée par la Municipalité. **EPE**

Une atteinte grave aux zones protégées

CAMPING DU FANEL La Confédération exige son démantèlement

Le camping du Fanel, sur le territoire de la commune de Champion (Gampelen), doit être démantelé. C'est la conclusion à laquelle est parvenue la Commission fédérale pour la protection de la nature qui considère que cette infrastructure constitue une grave atteinte aux zones protégées. Ce terrain de camping n'est pas compatible avec la législation sur la protection de

l'environnement. Ni une réduction de la superficie ni tout autre type d'adaptation de l'exploitation du site ne sauraient faire évoluer la situation.

Camping fermé fin 2024

La Commission fédérale pour la protection de la nature demande donc le démantèlement du terrain de camping exploité par le TCS puis la re-

naturation du site, annonce vendredi le canton de Berne. Plusieurs avis de droit étaient arrivés à la même conclusion.

L'absence de site de remplacement pour le camping et le besoin de vacances proches de la nature dans la région sont des arguments qui n'entrent pas en ligne de compte pour l'appréciation de la compatibilité du terrain avec la lé-



La Commission fédérale pour la protection de la nature exige le démantèlement et la renaturation du camping de Champion. ARCHIVES

gislation environnementale. L'exploitation du camping, qui existe depuis 1955, sera arrêtée définitivement fin

2024 comme cela a été convenu par contrat avec le TCS et les associations de défense de l'environnement. **C-MPR**



Le lac de Bière est la source principale d'eau potable de la cité seelandaïse. Cette ressource devrait encore durer longtemps malgré le réchauffement climatique. ARCHIVES

De l'eau en stock

RESSOURCES Le Canton de Berne a présenté son bulletin hydrographique la semaine dernière alors que la sécheresse menace déjà au sud des Alpes. Une source de Plateau de Diesse a été à sec en 2022.

PAR ALEXANDRE WÄLTI

Dénrée précieuse, l'eau subit de plus en plus de pressions en raison des étés plus chauds et des hivers moins pluvieux. Lundi, il était déjà question d'un danger de sécheresse au sud des Alpes. L'Office fédéral de l'environnement a effectivement déjà annoncé une interdiction de faire du feu au Tessin ainsi que dans certaines régions des Grisons. Le bulletin hydrographique 2022 de l'Office des eaux et des déchets du Canton de Berne (OED), publié la semaine dernière, souligne par ailleurs la diminution des précipitations. Ces changements se répètent depuis plusieurs années et questionnent aussi sur la disponibilité de l'eau potable à Bienne.

Jura bernois touché davantage

Le rapport souligne que le déficit pluviométrique «marqué et persistant se fait ressentir au niveau du cumul annuel des

précipitations». En d'autres termes, l'accumulation en eau dans les ruisseaux diminue depuis le début des mesures parallèlement au débit des rivières.

«A Sonvilier, le puits des Sauges offre un réservoir d'eau potable conséquent.»

JACQUES GANGUIN
DIRECTEUR DE L'OFFICE DES EAUX
ET DES DÉCHETS

Dans la région, l'Aar n'est pas épargnée par cette diminution. A Brügg, en effet, son débit moyen se situait à 59 m³/s au-dessous de la moyenne des 30 dernières années en 2022. «Cette rivière est la colonne vertébrale d'alimentation en eau potable du canton. Quand la quantité d'eau diminue, les nappes phréatiques qui l'entourent se remplissent moins,

explique Jacques Ganguin, directeur de l'OED. Il rassure immédiatement en soulignant que «tant qu'il y aura des glaciers dans les Alpes bernoises, il y aura de l'eau dans l'Aar». Les problèmes d'approvisionnement en eau potable surviennent davantage dans le Jura bernois parce qu'il existe moins de nappes phréatiques. «La région s'alimente par endroits dans des sources naturelles peu profondes. Cela peut mener à des problèmes ponctuels dans la mesure où les sols karstiques laissent écouler beaucoup d'eau», détaille le haut fonctionnaire bernois. Non loin du Jura bernois, la rivière Emme – qui donne son nom à l'Emmental – a connu une situation extrême en été, à Berthoud (Burgdorf). «L'eau n'était plus visible en surface et s'était infiltrée dans le nid de la rivière», précise Jacques Ganguin.

Le haut fonctionnaire cite par ailleurs l'exemple de la commune de Plateau de Diesse où

l'eau a concrètement manqué l'été dernier. «Durant une courte période, en 2022, les autorités communales n'ont pas pu assurer l'approvisionnement de la population et ont bénéficié des ressources de la commune de Douanne.» Il précise par ailleurs que «les systèmes de distribution intercommunaux sont robustes pour faire face à de telles situations».

Approvisionnement en eau potable assurée

Des forages récents dans la région permettent par ailleurs de limiter les pertes. «A Sonvilier, le puits des Sauges, a été creusé à 600 mètres de profondeur. Il offre par conséquent un réservoir d'eau potable conséquent pour le vallon de Saint-Imier», précise le directeur de l'OED.

Dans la cité seelandaïse, l'eau potable ne devrait pas manquer non plus pour les années à venir. En effet, Energie Service Bienne (ESB) puise 99% de

la ressource directement dans le lac. «Dans le canton, c'est le seul puisement de ce type», relève encore Jacques Ganguin.

59

m³/s d'eau

C'est la diminution du débit moyen de l'Aar en 2022 par rapport à la moyenne des 30 dernières années.

«Les sécheresses successives n'affectent pas nos réserves dans la mesure où nous puisons à 50 mètres de profondeur et que la source ne se tarira pas de sitôt. Il n'y a dès lors aucune inquiétude à avoir sur le sujet», assure Martin Kamber, directeur marketing et vente d'ESB. Il précise notamment que «le lac de Bière est alimenté à la fois par l'Aar et la Thielle, lorsqu'elle change de direction».

En revanche, la diminution des précipitations, et par conséquent du débit d'eau dans la Suze, affecte directement la production d'électricité des centrales hydrauliques du Taubenloch. En 2022, le cumul annuel des précipitations a ainsi été inférieur à la moyenne depuis le début des mesures. «Nous avons effectivement rencontré des problèmes de ce type au barrage d'Hagneck et dans le Taubenloch», détaille Martin Kamber.

Autre conséquence de la diminution des précipitations et de la quantité d'eau dans les ruisseaux: une biodiversité qui est mise à rude épreuve. «Si le réchauffement climatique continue à cette vitesse, alors certains ruisseaux pourraient disparaître complètement. Les truites n'existeront plus dans la plupart des rivières et remonteront d'un étage pour trouver des eaux moins chaudes et avec davantage d'oxygène», conclut Jacques Ganguin.

Des Unes plus originales les unes que les autres

JURA BERNOIS Trois classes venues de Corgémont, de Pontenet et de Prêles se sont vu décerner l'un des prix des concours organisés dans le cadre de la 19e Semaine des médias.

PAR CÉLINE LATSCHA



La classe de Leïla Broquet-Sieber, de l'École de Rivendell à Prêles, a décroché le 1er prix. PHOTOS LDD

Is avaient choisi des titres accrocheurs pour leur journal, de Rive News à Info Plateau, sans oublier Swiss News, Aglaonema New's et BE Actu, et œuvré pour que leur première page donne envie aux lecteurs d'en découvrir le contenu. Visiblement leur créativité et leur mise en scène de l'actualité a fait mouche, puisqu'elles ont séduit le jury de la 19e Semaine des médias, qui s'est déroulée en novembre dernier. Le jury a eu fort à faire, puisque pour le concours de Une de journaux il a dû départager un nombre record de contributions (131 projets au total). Parmi ceux-ci figuraient les propositions d'une classe de Prêles, une de Corgémont et une de Pontenet.

«Cette Semaine des médias a été l'occasion pour nous d'aborder différentes thématiques et de réfléchir, ensemble, à ce qu'est un média, à son rôle et son utilité», confie d'entrée de jeu Leïla Broquet-Sieber, de l'École Rivendell de Prêles. Ecole privée qui respecte le plan d'études romand, l'École Rivendell compte une seule classe et les élèves y ont de 4 à 15 ans. «Nous sommes trois enseignants dans la classe et chacun d'entre nous gère un cycle. Toute la classe (réd: ils sont 28 élèves au total) a participé à cette Semaine des médias, et pour les élèves des cycles 2 et 3, nous avons vraiment mis sur pied une journée consacrée à la Une, en fonctionnant

comme une vraie rédaction, de 8h à 17h, avec la même pression que dans un journal, où tout doit être bouclé dans les délais. C'était vraiment intense et tout le monde a participé à cette belle effervescence. Chacun avait un rôle précis à jouer, du rédacteur en chef au metteur en page, et les élèves se sont vraiment pris au jeu», détaille l'institutrice.

“ Les élèves se sont vraiment pris au jeu.”

LEÏLA BROQUET-SIEBER
ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE RIVENDELL,
À PRÊLES

Une expérience qui a également beaucoup plu du côté de Corgémont, où la classe de Jennifer Schweizer s'est elle aussi distinguée. «L'année dernière déjà, nous avions participé avec cette classe de 11H à la Semaine des médias, mais avons choisi l'option radio. Le radio bus de la RTS avait fait escale à proximité et les élèves avaient eu le privilège d'enregistrer leur journal en ayant beaucoup de plaisir à le faire. Cette année, nous avons eu la chance de nous rendre au Centre des médias, à Bienne, et avons visité Canal 3 et Le Journal du Jura. Les élèves ont pu rencontrer son rédacteur en chef, Laurent Kleisl, qui a examiné leur travail d'un point de vue professionnel et pu leur suggérer cer-

taines améliorations. A notre retour en classe, les élèves ont juste eu un après-midi pour le faire, mais c'était visiblement suffisant puisqu'ils ont été primés», sourit l'enseignante.

Fière de ses élèves, Jennifer Schweizer remettra sans doute le couvert avec sa prochaine volée, car elle s'est elle aussi prise au jeu de cette semaine particulière, puisque c'était d'ores et déjà sa cinquième participation.

En apprendre davantage sur l'activité médiatique

A Pontenet, par contre, cette expérience pédagogique constituait une grande première pour la classe de Julie Rohrer et Korab Krasniqi. «Les enseignantes qui avaient notre poste et cette classe à degré multiple (réd: de la 3H à la 8H) et fonctionnaient également en duo avaient déjà participé à cette Semaine des médias, mais pour nous, c'était tout nouveau et nous avons découvert le logiciel Scolmag en même temps que les élèves», révèle Korab Krasniqi.

Un logiciel qui a passablement donné du fil à retordre à appréhender. «Il faut dire que nous nous sommes peut-être un peu compliqués la vie, puisque nous avons choisi de faire quatre Unes au lieu d'un seul modèle», poursuit l'enseignante. «Chaque groupe a présenté la sienne, et nous avons créé quatre magazines. Ce sont les plus grands qui ont gagné avec leur Swiss News,



A Pontenet, la classe de Korab Krasniqi et Julie Rohrer s'est emparée du 3e rang.



La Une BE Actu, imaginée par la classe de Jennifer Schweizer, à Corgémont, a décroché le 2e prix.

mais tous ont eu beaucoup de plaisir à découvrir cette thématique et à passer une semaine complète à y réfléchir et à travailler, ensemble, à la réalisation d'un journal et de sa Une.» Cette 19e Semaine des médias semble donc avoir porté ses fruits et permis à ces classes de se confronter à la réalité de ce qu'est un journal, tout en apprenant davantage sur le fonctionnement des médias.

Education aux médias

La Semaine des médias à l'école en Suisse romande est une proposition pédagogique destinée à s'insérer dans le programme habituel des cours. L'ambition est de consacrer une fraction de l'horaire aux médias, aux images, aux usages numériques. C'est l'occasion de mettre en œuvre les objectifs du plan d'études romand en matière d'éducation aux médias et d'usages du numérique. La 19e édition de ce programme s'est déroulée du 21 au 25 novembre 2022, sur le thème «S'informer pour comprendre le monde».